

Location de biens à usage d'habitation meublés et non meublés

Honoraires bailleur et locataire	
Entremise et négociation, visites, constitution du dossier, rédaction du bail, états des lieux	75% d'un mois de loyer TTC et charges comprises (à la charge du bailleur et du locataire)

Dans la limite du plafonnement loi ALUR du 24 mars 2014 - Décret n°2014 - 890 du 1er août 2014

Gestion locative

Honoraires	
Pour l'ensemble des sommes encaissées	7,5% TTC
Option Garantie Loyers Impayés (GLI)	+ 2,5% TTC (sur l'ensemble des sommes encaissées)

Caractéristiques de l'option Garantie Loyers Impayés : Couverture intégrale des loyers impayés, sans franchise ni délai de carence, avec indemnisation dès le premier impayé, détériorations immobilières et protection juridique

Tarif dégressif en fonction du nombre de lots.

Location à usage professionnel

Honoraires	
Entremise et négociation, visites, constitution du dossier, rédaction du bail, états des lieux	15% TTC (sur le montant annuel des loyers TTC)

Si la rédaction du bail est réalisée par un tiers, avocat ou notaire, des frais supplémentaires sont à prévoir.

Estimations

Honoraires	
Estimation dans le cadre d'une succession, donation, estimation bancaire	150€ TTC (offert après signature d'un mandat de vente chez nous)

Rapport écrit, exhaustif et précis.

Vente de biens à usage d'habitation & immeubles de rapport

Prix de vente	Honoraires
Moins de 135 000€	Forfait 8 000€ TTC
De 135 001€ à 350 000€	6% TTC
À partir de 350 001€	5% TTC

Vente de terrains, garages et parkings

Prix de vente	Honoraires
Moins de 50 000€	5000€ TTC
À partir de 50 001€	8000€ TTC
À partir de 135 000€	6% TTC

Dans le cadre d'un **mandat de vente**, les honoraires ci-dessus sont calculés sur le prix de vente du bien et sont à la charge du vendeur. Dans le cadre d'un **mandat de recherche**, les honoraires ci-dessus sont calculés sur le prix de vente du bien et sont à la charge de l'acquéreur.

La remise de facture d'honoraires est obligatoire. TVA taux en vigueur 20%